

« Applaudi par toute la salle, l'orateur a dit : « Moralement, nous devons être 100 % avec Santen et Raptis. Ils ont bien agi par leur aide au peuple algérien torturé, même s'ils ont violé les lois hollandaises. »

Quelques jours auparavant, le publiciste Fons Hermans avait publié dans le journal « Vrij Nederland » du 20-5-61 un article dans lequel il démontrait la provocation policière qui avait été à l'origine de l'arrestation de Michel Raptis et de Sal Santen, en publiant un interrogatoire de Hompe, le provocateur remis en liberté par la police après les arrestations effectuées en Hollande et en Allemagne en juin 1960. Il ressort de cet interrogatoire que Hompe était effectivement au service du BVD (police secrète hollandaise) suivant ses dires mêmes. Dans la conclusion de son article, Fons Hermans écrit : « Ce n'est pas ma tâche que d'éplucher les faits énoncés dans cette déclaration, qui peuvent, pour la plupart être contrôlés. D'autre part, il est hautement désirable, dans l'intérêt commun, de mettre à l'ordre du jour la question de savoir si aux Pays-Bas aussi, on emploie des provocateurs et si, en effet, il y a des hollandais qui sont pieds et poings liés au BVD... »

GRECE

Une série de personnalités comprenant en particulier Costas G. Athanassiadis, Député du Pirée, Avocat, Elie Bredimas, Député d'Athènes, Journaliste et un grand nombre d'écrivains, journalistes, avocats grecs, ont signé la protestation contre l'incarcération de Raptis et de Santen et l'ont adressée au Comité de Soutien français.

GRANDE-BRETAGNE

De nouveaux membres du Parlement britannique ont ajouté leurs signatures à la lettre de protestation adressée par des députés du Labour Party aux autorités hollandaises. Ce sont : John Stonhouse, Walter Monslow et Bob Edwards, députés du Labour Party. Ceci porte à 14 le nombre des députés du Labour Party qui ont signé la protestation. Dans plusieurs villes, des comités de soutien se constituent et la protestation est signée par des dirigeants de Trades Unions.

CHILI

500 ouvriers de Huachipato (Compagnie de Acero del Pacifico) ont signé un texte exigeant la mise en liberté de Michel Raptis et Sal Santen.

ETATS-UNIS

The Militant, organe du Socialist Workers Party a publié dans son numéro du 15 mai 1961 un article relatant la campagne internationale pour Raptis et Santen et concluant : « A l'approche du procès, il est impératif que les organisations et les individus qui veulent aider à libérer ces deux dirigeants socialistes dont le seul crime est d'avoir aidé la lutte d'indépendance algérienne, envoient immédiatement des télégrammes qui soient transmis au Tribunal ».

FRANCE

Le Comité de Soutien Raptis-Santen reçoit de nombreuses listes de pétition réclamant la libération de Raptis et de Santen. Un tract appelant au soutien et à la défense des emprisonnés d'Amsterdam a été diffusé largement, en particulier à la manifestation du Mur des Fédérés le dimanche 28 mai au matin.

BELGIQUE

Des protestations ont été envoyées aux autorités hollandaises, de la part de personnalités belges. Des listes de pétition sont signées dans différentes villes de Belgique.

ITALIE

Une action de soutien a été organisée, en particulier par des juristes italiens,

Congrès de la S.F.I.O.

Le congrès « socialiste » S.F.I.O. s'est tenu à Issy du 19 au 23 mai. Par suite de la dernière scission du parti, et de sa continuelle route vers une politique droitière, qui fait que ce parti a de moins en moins d'influence dans la classe ouvrière, ce congrès présente une importance très relative. Toutefois relevons quelques perles de cette équipe de défenseurs de la bourgeoisie dans le monde ouvrier :

La minorité déclare : « Ce n'est pas un homme mais une politique qui mettra fin à la guerre d'Algérie ». Certes, nous serions curieux de savoir quelle politique, celle des banques, des trusts et des colons, ou bien celle du prolétariat algérien et français ?

Boutbien estime que rien n'est réglé en Algérie, qu'il y a un million de Français qui ont le droit d'y vivre. Il ne précise pas qu'il y a également huit millions d'Algériens qui voudraient bien que ce million de Français les laisse vivre aussi. Mais rassurons-nous, Boutbien est pacifique. Il craint un bain de sang terrible en Algérie. A cette occasion, nous pourrions lui demander pourquoi il ne s'est pas élevé contre l'envoi du contingent en 1956. Quant au régime la majorité conseille d'être vigilant. Pineau évoque la répression (le parti doit l'exiger, dit-il) mais demande qu'elle soit proportionnée à la faute commise : une précision, monsieur Pineau, de quelle faute parlez-vous et quelle proportion ? La guillotine pour les travailleurs algériens, la fuite pour les ultras d'Alger.

En ce qui concerne le programme du parti, celui-ci appelle l'avènement d'une planification socialiste : « QUI N'IMPLIQUE PAS LA MAIN-MISE DE LA COLLECTIVITE SUR TOUS LES MOYENS DE PRODUCTION, MAIS SUPPRIME LA PROPRIETE CAPITALISTE LORSQUE CELLE-CI RESULTE DE L'EXPLOITATION DU TRAVAIL D'AUTRUI ». Donc il y aurait des propriétés capitalistes qui n'exploiteraient pas le travail ; on en apprend des choses chez les « socialistes » !

Moch constate que les crises économiques ne se sont pas produites depuis 1929 et que tout ce qui a été écrit à ce sujet doit être repensé. Nous attendons que M. Moch le fasse.

Chochoy réclame un rythme de construction de 350.000 logements par an, ce qui est d'ailleurs le rythme actuel. On est progressiste ou on ne l'est pas.

En ce qui concerne l'U.R.S.S. Guy Mollet, en réponse à Garaudy lequel a dit que le carburant de Gagarine c'était le socialisme (il arrive que Garaudy dise des choses vraies) rétorque que le meilleur régime n'est pas celui des pharaons qui firent construire les pyramides. Comparaison hautement dialectique !

La bêtise, la veulerie, et la couardise des dirigeants « socialistes » sont incommensurables.

MEYMAC.

« LA REVOLUTION TRAHIE » de LEON TROTSKY

A 6 NF (600 francs) en souscrivant avant
le 1^{er} juillet 1961 à la réédition de cette œuvre capitale
Adressez la somme de 6 NF à

Pierre FRANK, C.C.P. 12.648-46 Paris, 64, rue de
Richelieu,

ou la somme de 60 francs belges à
Emile DECOUX, 259, rue du Campinaire, Pont-de-Loup
(Hainaut), Compte Postal 6.590-38.